château », restaurant sis dans l'enceinte du domaine. Que Mme Fruyt, dont le dévouement a permis l'organisation de cette sortie printanière, trouve ici l'expression des remerciements de la Société des Études latines.

VII.

SÉANCE DU SAMEDI 14 NOVEMBRE 1987

Président : M. P. Flobert.

A l'ouverture de cette séance de rentrée, le Président communique à l'assistance, particulièrement nombreuse, les informations qu'il détient sur le programme (provisoire) du IXe Congrès de la F. I. É. C. (Pise, 24-30 août 1989). Voic ci-dessous, p. 26 sq.

Communications à l'ordre du jour.

I. — M. M. Royo, *Le quartier républicain du Palatin, nouvelles hypothèses de localisation* (texte publié dans ce volume, p. 89-114).

L'utilisation de tous les moyens disponibles, sources littéraires, données de la prosopographie, résultats des fouilles, a permis à M. Royo, comme le souligne M. P. Flobert, de nous présenter sur une question éminemment complexe un dossier d'une extrême précision.

M. P. Grimal rappelle combien difficile est la fouille du Palatin, et combien les résultats en apparaissent incertains dans leur interprétation. Une discussion s'engage à propos de l'emplacement de la maison de Cicéron. Les textes donnent à croire qu'elle était située sur une hauteur. Peut-on alors la localiser, comme le suggère cette communication, au voisinage du *Forum adiectum*? M. Grimal émet des réserves sur ce qui lui est présenté comme « la topographie de demain ».

M. J. Le Gall, en marge de ce débat, attire l'attention sur un détail topographique : avant l'ouverture de la *Via dell'Impero*, en arrière de la basilique de Maxence, il y avait une grande montée que les travaux ont ensuite fait disparaître.

II. — M. J. Chomarat, *Sur l'interprétation des* Hymnes Naturels *de Marulle* (texte publié dans ce volume, p. 228-243).

C'est avec un intérêt jamais démenti que M. P. Flobert, croyant pouvoir parler sans s'aventurer au nom de toute l'assistance, a suivi cette belle étude, par laquelle il se déclare pleinement convaincu.

Le R. P. M. Testard, après avoir rappelé combien le « concordisme » qui caractérise l'œuvre de Marulle apparaît tôt, en fait, dans la tradition (par exemple on trouve chez Fulgence une réinterprétation chrétienne du mythe de Psyché), suggère la possibilité d'une origine judéo-chrétienne pour l'interprétation du Soleil comme image de Dieu. Il songe aux documents archéologiques révélés par les fouilles du Vatican, dont tel montre le Christ représenté sur le char d'Apollon.

M. A. Michel se félicite de ce qu'une fois de plus, la démonstration a

été faite qu'il n'est pas possible d'étudier les textes latins de la Renaissance sans bien connaître ceux de la latinité classique. Il trouve à cette communication un second mérite, non moindre, puisque par elle le syncrétisme se trouve réhabilité. Souvent, en raisonnant dans une perspective étroitement cartésienne, on n'a su y voir qu'un affaiblissement de la pensée. M. CHOMARAT fait au contraire apparaître la densité et la richesse d'un syncrétisme fondé sur la connaissance, sur la méditation des plus grands textes. On peut croire que Marulle eut clairement l'intuition que le christianisme avait conservé du paganisme le plus pur de cet héritage.

VIII.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

du samedi 12 décembre 1987

Président : M. P. FLOBERT.

L'Administrateur général rend hommage à la mémoire de Mlle M. BONJOUR, récemment disparue, et commémore l'importance de ses travaux qui montrèrent à quel point les Romains étaient attachés à leur « petite patrie ». Malgré ses fonctions provinciales, Mlle BONJOUR fut assidue à nos séances. Elle se fût réjouie d'entendre aujourd'hui le bulletin de santé que M. P. GRIMAL publie pour la Société des Études latines. Celle-ci ne perd rien de sa substance, les adhésions nouvelles venant compenser les départs. Les comptes d'exploitation, pour la seule année 1987, sont en équilibre, et même très légèrement excédentaires. Mais le déficit des deux années précédentes, qui n'est pas encore comblé, et l'augmentation régulière du coût de la vie obligent à prévoir un relèvement du montant de la cotisation annuelle (de 250 à 280 F.) qui, si le principe en est adopté, prendrait effet pour 1989.

EXERCICE 1987

Recettes :

Cotisations annuelles	137.403,00
Abonnements, vente de la *Revue* et de la collection	80.000,00
Subvention du C. N. R. S.	14.700,00
Subvention de l'Académie française	5.000,00
Total	237.103,00